

Madame Séverine Félix-Boron

Hôtel de ville  
77310 – St Fargeau Ponthierry

Recommandé avec AR

Saint-Fargeau-Ponthierry, le 12 décembre 2022

Objet : Risque d'inondation plus que jamais présent, 6 ans après !

Madame La Maire,

Lundi 28 novembre dernier, une réunion publique s'est tenue sur le thème de : « La prévention, la gestion des risques assurée par notre commune 6 ans après la catastrophe de 2016 ».

Cette réunion était nécessaire pour que chaque habitant des hameaux sinistrés puisse se faire une idée sur l'état d'avancement des mesures prises par notre commune pour gérer les risques d'inondation. Nous tenons ici au nom d'ADEMAJ à vous en remercier.

Loin de nous rassurer, Il ressort de cette rencontre, 4 points d'alertes qu'il fallait absolument porter à votre connaissance, la responsabilité de la commune étant directement engagé :

**ALERTE 1 : Absence de prise en compte des eaux de ruissellement**

**ALERTE 2 : Des travaux de prévention pas avant 2025-2026, 10 ans après !**

**ALERTE 3 : Curage du ru du haut de Moulignon non réalisé (un délestage compromis)**

**ALERTE 4 : Impréparation de la commune, en cas de nouvelles crues (Plan communal de Sauvegarde non testé)**

Aujourd'hui tout à chacun sait que nous sommes maintenant directement concernés par le dérèglement climatique. Les prévisions du GIEC avec les vagues de canicule successives de cet été se sont réalisées. Nous ne sommes plus dans une phase de transition. Il nous faut en URGENCE nous adapter.

Sur le plan du risque d'inondation, il est à redouter que nous ayons maintenant le pendant de la sécheresse, et ayons à connaître sur la période hivernale et printanière des épisodes de type cévenol ou du moins des successions de précipitations équivalentes à celles que nous avons connues en 2016. Ce risque bien identifié dans les différents rapports du GIEC, également fortement documenté par de récentes études (source CEPRI, Piren-Seine, Colloque sur l'eau FNE) démontre que la France est le pays d'Europe le plus exposé aux conséquences du dérèglement climatique et notamment aux risques d'inondation.

Difficile donc pour notre ville de St Fargeau Ponthierry d'imaginer de « passer au travers les gouttes ». Le risque est plus que jamais à nos portes et tout particulièrement localisé sur le bassin versant du ru de Moulignon.

Sommes-nous bien préparés pour prévenir les conséquences de précipitations importantes et éviter que nous subissions à nouveau un débordement de nos rus situés sur les hameaux sinistrés de 2016 de Moulignon, Auxonnettes et Jonville ?

Les éléments de réponses apportés lors de la dernière réunion publique sont loin de nous rassurer sur la capacité à gérer le risque d'inondation au regard des alertes dont vous pouvez prendre connaissance de façon détaillée (Voir annexe jointe)

Chaque habitant attend de sa commune qu'elle soit capable de le protéger et d'apporter dans l'urgence des réponses à la situation imprévue. Au regard de ces 4 alertes, il est clair que la responsabilité de la commune est totalement engagée sur la prévention et la gestion des risques. Il faut maintenant tout faire et sans délai pour que les mesures concrètes soient prises.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous informer sur ce que vous comptez entreprendre point par point pour que les alertes évoquées ci-dessus soient levées.

Comme pour la composition des groupes de travail avec les riverains il y a plus d'un an, où nous avons obtenus votre total soutien pour mener les réflexions collectives sur les mesures à prendre en cas de menace d'inondations, nous sommes persuadés que nous pouvons à nouveau compter sur vous pour intervenir avec diligence.

Nous vous prions de recevoir, Madame La Maire, nos respectueuses et très sincères salutations



Brigitte van der Have, Présidente



Patrick Krasensky, Vice-président

Copie SEMEA

Copie M. Jean Morlais, prévention et gestion des risques naturels et des inondations

Copie préfecture, Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne

## ANNEXE 4 ALERTES PREVENTION INONDATION

### **ALERTE 1 : Absence de prise en compte de eaux de ruissellement.**

Ce risque est certain sur l'ensemble de notre commune. Les apports d'eau peuvent être conséquents de l'ordre de 20 à 40 %, voire plus, et venir dangereusement amplifier le débordement des cours d'eau.

Or la compétence GEMAPI ne couvre pas aujourd'hui ce risque. En conséquence seule la commune se trouve responsable de la gestion des eaux de ruissellement.

### **Ne doit-on pas envisager de se pencher sur l'origine de ces apports d'eaux excessifs en cas de précipitations intenses et y remédier ?**

### **ALERTE 2 : Des travaux de prévention pas avant 2025-2026 (10 ans d'attentisme)**

Les actions organisées dans le cadre de la GEMAPI, se résument uniquement aujourd'hui en une étude dont le diagnostic est encore et toujours en cours. Les probables actions concrètes ne verront le jour, nous a-t-on annoncé, qu'au mieux en 2025. La lenteur administrative nous laisse cependant supposer que ce ne sera qu'en 2026, soit 10 ans après la catastrophe de 2016, que les habitants verront les premiers coups de pioche.

2025-2026, c'est loin, trop loin. Comment peut-on réduire ces délais ?

### **ALERTE 3 : Curage du ru du haut non réalisé (un délestage compromis)**

Le SEMEA a été clair sur ce sujet, le bras du haut du ru de Moulignon devrait être conservé mais ne sera pas curé. Cette partie du ru est fondamentale car, et ceci a été nettement démontré lors de la crue de janvier dernier, il sert de délestage au bras du bas lorsque la montée des eaux dans les Grands cèdres atteint des niveaux importants. Or actuellement, l'état de ce bras très embourbé, empêche le bon écoulement des eaux. Il n'assurera donc pas sa fonction salvatrice pour les habitants du centre de Moulignon (déjà touchés à 2 reprises)

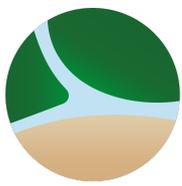
Ne faut-il faut curer urgemment ce bras du haut pour contenir la montée des eaux du bras du bas. Le laisser en l'état c'est se priver d'une solution alternative tant que les travaux prévus par le SEMEA ne sont pas réalisés.

### **ALERTE 4 : La commune ne sera pas prête, en cas de nouvelles crues ! (Plan communal de Sauvegarde non testé)**

Les services de la direction de la Sécurité Civile attirent l'attention de chacun sur le fait que la véritable question en cas de crise est de savoir si l'on sera collectivement suffisamment prêts pour affronter la prochaine crue.

Tant que les travaux ne sont pas réalisés la gestion de crise reste un élément déterminant et vital pour préserver les habitants des dégâts de tous ordres.

Pour identifier les gestes essentiels en cas de crise 9 réunions avec les riverains ont été tenues en 2021 grâce à votre soutien. Elles ont permis de mettre à jour et de sérieusement documenter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La validation de ces procédures PCS et l'organisation sans délai d'un test pour éprouver la robustesse des procédures écrites n'a cependant pas été menée. Or cela fait plus d'un an que nous réclamons cet exercice sur le terrain. Rien n'a été entrepris à ce jour



**ADEMAJ**  
Association de défense de l'environnement

La transcription des propositions dans un guide reste en la matière insuffisante. Seul l'entraînement permet d'être sûr que le jour ou la crise arrive nous puissions être prêts. Il n'y a pas de place à l'improvisation pour gérer une crise.

Qu'arrivera-t-il si une crue importante venait à survenir ? Comment les services de la commune seraient en mesure d'intervenir de façon coordonnée et répondre aux urgences de protection des personnes, des biens et de notre environnement ?

